

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7300759501**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7300759501>

Cette annonce a été mise en ligne le **17 août 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **72 - SARTHE**

CLINIQUE VETERINAIRE DE BEAUFEU  
SELARL au capital de 126.948,11 euros  
Siège social : ZA de la Bodinière 72210 Roézé-sur-Sarthe  
786 367 045 RCS Le Mans

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 juillet 2022, les associés statuant dans les conditions prévues par la Loi ont décidé :

La transformation de la Société en Société Par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société ce qui a mis fin aux fonctions des Co-gérants,

De modifier la dénomination sociale comme suit :  
SOCIETE VETERINAIRE DE BEAUFEU

De modifier la durée de la Société de manière à ce que la durée de la Société soit de 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Président : M. Patrick Govart demeurant 78 rue Gabriel Péri 78420 Carrières-sur-Seine

Admission aux Assemblées Générales et exercice du droit de vote

Les associés peuvent se faire représenter aux assemblées par un autre associé. Chaque action donne droit à une

voix.

## Transmission des Actions

Le transfert des Actions s'opère sans restriction sous réserve des restrictions applicables aux AO et ADP B par des accords entre les associés de la Société.

Les actions ne peuvent être cédées à un tiers non associé qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la double majorité prévue par les statuts.

RCS Le Mans.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

